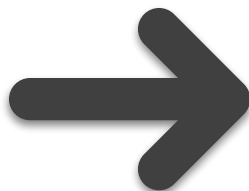


du lundi



au lundi



Dimanche 25 janvier 2026,

Conformément aux articles L 2511-1 et suivants du Code du Travail, nous vous informons que nous lançons un appel à la **GRÈVE RECONDUCTIBLE** concernant l'ensemble des agents de la CPAM de l'Oise à compter du **LUNDI 1^{er} JUIN 2026 00h00** jusqu'au **LUNDI 28 SEPTEMBRE 2026 inclus, minuit**. Ce mouvement à l'initiative du syndicat **SUD Protection sociale de l'Oise** prendra la forme d'un arrêt de travail selon les modalités suivantes :

- ▶ soit grève sur l'ensemble de **la journée** ;
- ▶ soit grève sur **une demi journée (le matin ou l'après-midi)** ;
- ▶ soit grève de **55 minutes**.

LES RAISONS DE LA COLÈRE & DE LA GRÈVE :

UNE REVALORISATION DE LA VALEUR DU POINT INDÉCENTE !

Entre 2016 et 2025, **la valeur du point** qui conditionne le montant de notre salaire **a été revalorisé de +5,6%**.

Dans le même temps, **l'inflation a progressé de 20,7%**. Concrètement, **vous avez perdu plus de 15% de pouvoir d'achat**.

En 2026, l'INSEE s'attend, pour l'heure, à une inflation de 2,2%. Si l'employeur décide de ne pas revaloriser la valeur du point, **notre perte de pouvoir d'achat frôlera alors les 18%**.

LA NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE QUI OUBLIE 70% DU PERSONNEL !

Lors de la mise en œuvre de la dernière grille des salaires, **70% du personnel n'a bénéficié que de 3 points, soit un montant mirifique d'environ +17 € nets d'augmentation**.

Depuis février, et le déclenchement de la guerre contre le régime iranien, la hausse du coût du carburant vous aura coûté beaucoup plus que ces 17 euros mensuels. **Il est temps d'augmenter vraiment nos salaires**.

Le Délégué Syndical,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'C. Favre'.

Cédric **FAVRE**